

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Florent Cosandey
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite de l'ensemble des problématiques relevant du degré secondaire II, formations générales et formation professionnelle, ainsi que du degré tertiaire B (hors HES et Universités) et de la formation continue à des fins professionnelles, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Principaux sujets débattus et décisions prises

Covid-19 – Échanges de pratiques, enquêtes, informations

Dès la plénière CLPO organisée les 4-5 mars à Tramelan, il est rapidement apparu que les pratiques cantonales changeaient de jour en jour, voire d'heure en heure en fonction de l'évolution de la pandémie elle-même. Les membres CLPO ont tiré profit de chaque réunion pour procéder :

- à des états de situation latins : concepts de protection dans les écoles du secondaire II, enseignement du sport et de la musique, cérémonies de remises des certifications (maturités, CFC...), faisabilité des deux semaines de stage à réaliser dans le domaine professionnel choisi, conformément au règlement de reconnaissance des ECG, modalités appliquées pour l'enseignement présentiel, etc.
- à des tours de table : modalités et mesures prévues (lors du 1^{er} semestre) puis mises en œuvre pour la rentrée scolaire d'été 2020 et de janvier 2021, situation des jeunes sortant de l'école obligatoire à la rentrée 2020-2021, situation sur le marché de l'apprentissage, etc.

Ceci en lien avec des problématiques répétitives parfaitement gérées habituellement par chaque canton mais apparaissant tout à coup sur le devant de la scène intercantonale. Ces partages d'informations et d'avis ont enrichi les tableaux de bord respectifs des membres CLPO et ont contribué à davantage renforcer les liens entre les cantons.

Parallèlement à ces échanges, le SG-CIIP a organisé auprès de tous les membres CLPO ou d'une partie d'entre eux (membres CLPO-FG ou CLPO-FP) diverses enquêtes expresses ciblées sur des problématiques particulières, dont :

- Consultation menée auprès des membres CLPO-FG relative à l'organisation d'examens finaux maturité gymnasiale à la fin de l'année scolaire 2019-2020 :
 - o Le certificat de maturité gymnasiale sera-t-il délivré dans votre canton sans examen final, sur

Thèmes traités

>>

Degré secondaire II

- la base des notes annuelles, pour autant que celles-ci permettent la réussite de l'année ?
- o Votre canton va-t-il organiser des examens écrits ? Dans l'affirmative, quand ?
 - o Votre canton va-t-il organiser des examens oraux ? Dans l'affirmative, quand ?
- Enquête menée auprès des membres CLPO à partir de propositions du secrétaire CLPO, en vue de préparer un important échange de l'AP-CDIP le 25 juin relatif aux « Principes valables dans toute la Suisse pour l'année scolaire 2020-2021 », centrée sur les trois questions suivantes :
- o Quels sont les problèmes les plus urgents et les défis les plus importants concernant leur degré de scolarité pour l'année 2020-2021 ?
 - o Parmi ces problèmes et défis, lesquels ont déjà été traités de manière exhaustive au sein des conférences régionales et des conférences suisses spécialisées ?
 - o Quels sont ceux qui nécessitent une solution coordonnée à l'échelon national élaborée par la CDIP ?
- Enquête menée auprès des membres CLPO-FP visant à identifier les mesures prises dans les cantons latins en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 :
- o pour favoriser le recrutement des apprenti.es (transition I),
 - o en lien avec la rupture des contrats d'apprentissage consécutive à la fermeture d'entreprises,
 - o en lien avec l'employabilité des apprenti.es (transition II).

La conférence a été informée séance après séance de l'évolution des travaux menés aussi bien par la Task Force Formation professionnelle 2030 que par des organes constitués en lien avec la pandémie (exemples : GT « Procédures de qualification dans la formation professionnelle initiale 2020 », idem pour 2021, GT « Recrutement des apprenti.es » ou appelés à siéger à un rythme beaucoup plus soutenu qu'habituellement (exemples : SCOP – sous-commission latine « Procédures de qualification », CFPI – commission CSFP « Formation professionnelle initiale »).

Révision de l'OrFo Informaticien.ne CFC

Dès le début de l'année, les quatre délégués latins à la commission CSFP « Développement des professions – CDP » ont régulièrement dénoncé auprès de leur chef.fe de service et du secrétaire CLPO de nombreux dysfonctionnements constatés dans le cadre de cette révision.

La CLPO a fait de cette importante révision un point permanent à chacune de ses réunions.

Le secrétaire CLPO a rédigé de nombreuses notes de service et courriels afin que l'ensemble des membres CLPO-FP soient en permanence informés de l'évolution de la situation et que les délégués CLPO participant à la réunion organisée le 19 août (cf. ci-dessous) disposent du matériel pour se montrer fermes, notamment en signifiant que le maintien de l'orientation « Informatique d'entreprise » dans la future OrFo constitue un requis non négociable dès lors que les statistiques fournies par l'OFS témoignent de l'attrait qu'elle exerce sur les jeunes.

À maintes reprises, la CLPO a vainement demandé un ralentissement des travaux et le report d'une année de la mise en œuvre de cette révision, notamment lors d'un entretien le 18 juin avec le chef de la division Formation professionnelle et continue au SEFRI, et lors de la participation de plusieurs chef.fes de service à une réunion organisée le 19 août sous l'égide de la CSFP. Les principales raisons évoquées étaient les suivantes :

- La CLPO a rappelé que lors de révision ou création d'OrFo, il est attendu que le partenariat tripartite soit respecté, et en particulier que les cantons puissent réellement échanger avec une OrTra et ne soient pas simplement informés. Les membres CDIP n'ont pas eu accès au plan de formation avant son dépôt dans l'après-midi du 15 juin sur le site du SEFRI et sa diffusion officielle avec le matériel de consultation dans les cantons dans la matinée du 16 juin (il leur appartenait de prendre position en vue de la réunion tripartite du 17 juin...).
- Les contenus du projet d'OrFo et du plan de formation mis en consultation ont suscité beaucoup d'inquiétudes en Suisse latine, notamment parce que l'orientation « Informatique d'entreprise » n'y apparaissait plus alors que plusieurs professions de l'informatique sont apprises dans des écoles à plein temps.

>>

Degré secondaire II

- Le calendrier – déjà soutenu – établi lors de la demande d'un ticket par ICT-CH prévoyait une révision partielle qui, dans l'intervalle, est devenue totale. Or, l'OrTra et l'office fédéral n'ont pas voulu revoir cet échéancier alors même qu'est survenue la pandémie.
- Le rythme des révisions doit tenir compte de la gestion en parallèle par les cantons et les écoles de la crise liée à la Covid-19. Ils sont contraints d'allouer prioritairement leurs ressources à des tâches internes, tout en mettant des personnes à la disposition de nouveaux organes nationaux, constitués en lien avec la situation sanitaire pour solutionner en urgence divers problèmes.
- Dans ces conditions, il devient impossible d'assurer une participation et/ou un suivi professionnel aux multiples processus de réforme d'OrFo en cours, dont plusieurs très lourds (ICT-CH, commerce, vente...).

La ténacité des cantons latins leur a permis d'obtenir que l'orientation « Informatique d'entreprise » donne lieu à une seconde OrFo, ainsi que la prolongation d'un mois de la consultation officielle.

Promotion de l'apprentissage dans les cantons latins et soutiens apportés par le SEFRI et l'IFFP

Le chef de la division Formation professionnelle et continue au SEFRI et le responsable du Centre pour le développement des métiers à l'IFFP se sont entretenus avec la CLPO le 18 juin. Ils ont pris connaissance des nombreux besoins des cantons latins et des réalités différentes d'un canton à l'autre par rapport à l'impact de la Covid-19. Le SEFRI s'est montré ouvert, avec l'IFFP, pour aider et agir comme partenaire. L'IFFP a rappelé qu'il pouvait apporter des soutiens d'accompagnement visant à renforcer l'offre de places d'apprentissage. Cette rencontre a aussi permis d'aborder d'autres dossiers sensibles (rythme des réformes des métiers, etc.).

Révision des professions du commerce 2022 et de la vente 2022+

La CLPO a fait de ces deux importantes révisions un point permanent à chacune de ses réunions organisées durant le second semestre de l'année.

La conférence s'est positionnée contre le choix de la langue étrangère laissé à l'entreprise formatrice et pour le maintien des modèles plein temps mis en œuvre dans de nombreux cantons pour la maturité professionnelle intégrée (exemple : modèle 3+1), évoquant, sinon, de gros soucis à venir au niveau politique.

La CLPO a par ailleurs veillé à placer un de ses membres dans l'organe national de coordination, un autre comme président d'un des neuf projets partiels mis en œuvre pour préparer de manière optimale ces réformes, ainsi que des délégués latin.es dans six autres projets partiels.

Organisation en Suisse romande des cours interentreprises pour les agent.es d'exploitation CFC et employé.es d'exploitation AFP, et langue d'enseignement de ces cours pour les apprenti.es tessinois.es

Faute d'un accord acceptable avec l'OrTra responsable pour ces professions, ces deux problématiques ont été remontées au niveau national. Une réunion de conciliation organisée sous l'égide de la CSFP devait avoir lieu au début du printemps, mais en raison du confinement, elle n'a pu se dérouler que le 30 septembre, en présence également d'une délégation du SEFRI. Le secrétaire CLPO a préparé à l'intention des quatre délégués latin.es un rappel des principales pièces du dossier.

Données factuelles

En 2020, cinq assemblées plénières étaient prévues à l'agenda. Pour des raisons liées à la pandémie Covid-19, seules trois d'entre elles ont pu avoir lieu en présentiel (29 janvier, 4-5 mars et 23 septembre), les deux autres (3 juin et 4 décembre) ayant donné lieu à des visioconférences. Par ailleurs, cinq autres visioconférences ont été ajoutées pour ne traiter quasi exclusivement que les dossiers urgents et importants en lien avec la situation sanitaire (5 + 19 mai, 18 juin, 6 juillet et 18 août).

Présidence : M. Florent Cosandey (BE).

Collaborateur scientifique : M. Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

La CLPO

>>

Degré secondaire II

Mutations: le Département valaisan de l'économie et de la formation a demandé qu'aux côtés de Claude Pottier, chef du service de la formation professionnelle, M. Yves Fournier, responsable des écoles du secondaire II général en Valais, participe désormais aussi aux travaux de la conférence et y représente le service d'enseignement. Son entrée à la CLPO est intervenue lors de la réunion du 19 mai.